

AFFAIRE N° 6. - Modernisation du "CHEMIN NEUF" à la MONTAGNE - Approbation de l'appel d'offres.

LE SECRETAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Le 29 OCTOBRE dernier a eu lieu l'examen des offres relatives aux travaux de modernisation du "CHEMIN NEUF" à la Montagne.

L'Entreprise CHRISTINA Xavier a été déclarée adjudicataire pour le prix de VINGT QUATRE MILLIONS SEPT CENT VINGT DEUX MILLE SEPT FRANCS CFA, toutes taxes comprises.

La dépense totale de l'opération s'élèverait à :

- travaux de terrassement .....	3 628 525 Francs CFA
- marché CHRISTINA Xavier .....	24 722 007 Francs CFA
- honoraires et imprévus .....	1 649 468 Francs CFA
	<hr/>
	30 000 000 Francs CFA

Le financement de ces travaux sera assuré de la façon suivante :

- subvention du MINISTERE de l'AGRICULTURE .	750 000 Frs CFA
- subvention PIDOM LOCAL .....	3 000 000 Frs CFA
- emprunt C. R. C. A. - Catégorie A .....	10 500 000 Frs CFA
- emprunt C. R. C. A. - Catégorie B .....	10 500 000 Frs CFA
- participation communale .....	5 750 000 Frs CFA
	<hr/>
	30 000 000 Frs CFA

Mesdames et Messieurs, je vous demande d'approuver cet appel d'offres.

LE MAIRE. - Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

Adopté à l'unanimité.

*Affaire*  
Saint-Jeans, le 30 décembre 1971  
Lou le Liefel  
Le Secrétaire Général  
Signé : M. Koutou  
Son copie certifiée conforme  
Le Directeur des Affaires Financières  
R. P. B. M.